



TARIF DES COTISATIONS 2011-2012

ADHESION A LA FEDAREG POUR LES PRATICIENS et ETUDIANTS PRATICIENS :

- Cotisation annuelle praticien : 40,00€

L'agrément sera envoyé à réception de votre règlement et de tous les documents demandés (voir demande d'adhésion, le document INSEE avec votre numéro siret est obligatoire).

L'adhésion prend effet pour 1 an à compter de la date d'envoi de l'agrément par la poste.